



Dossier de presse

Nominations 2006

15 juin 2006

Contact presse : Marc Taillebois - SEDICOM - 06 75 27 50 96

Sommaire

Fiche 1 - Les choix pastoraux du diocèse

Fiche 2 - Le décret instituant le nouveau territoire de Niort

Fiche 3 - Les nominations de prêtres par secteurs pastoraux

Fiche 4 - Les nominations dans les services et mouvements

Fiche 5 - Les remerciements aux prêtres quittant une charge pastorale

Annexe : Quelques extraits des Actes synodaux « Serviteurs d'Évangile »

Fiche 1 - Les choix pastoraux du diocèse

Dans un monde qui change, l'Eglise prend en considération les conditions nouvelles qui sont les nôtres pour annoncer l'Evangile et répondre à sa mission. Les deux synodes diocésains (1993 et 2003) ont défini des orientations qu'il s'agit de mettre en œuvre. C'est ainsi que les nominations tiennent compte des choix pastoraux du diocèse :

-La mise en place des communautés locales. Aujourd'hui, 300 communautés locales ont été installées dans le diocèse (départements de la Vienne et des Deux-Sèvres). Ces communautés chrétiennes locales sont animées par des équipes de chrétiens qui, au nom des sacrements de l'initiation chrétienne (baptême, confirmation, eucharistie), assurent l'annonce de l'Evangile, les célébrations de la foi et le service auprès des plus fragiles. A chaque communauté locale est envoyé un prêtre. Plusieurs communautés locales forment ensemble un secteur pastoral, unité pastorale de base, où s'exerce le ministère des prêtres.

-Une diversification des ministères et des responsabilités. Avec Mgr Rouet, archevêque de Poitiers, 250 prêtres exercent leur ministère ainsi que 35 diacres pour les deux départements. En outre, une centaine de laïcs ont reçu une lettre de mission au titre d'un « ministère reconnu ». C'est ainsi que des laïcs exercent officiellement des responsabilités diocésaines importantes en raison de leur compétence dans un domaine précis (Catéchèse, Centre théologique, Service des plus pauvres, etc...). A cela s'ajoutent les très nombreux laïcs impliqués dans la vie des communautés locales, dans les services diocésains ainsi que dans les mouvements d'Eglise, sans oublier les religieux et les religieuses.

-Les prêtres sont envoyés en fonction des priorités de la mission. Nous venons d'un temps où il y avait un curé résidant en chaque commune (la paroisse). En raison même des évolutions de la société mais aussi des responsabilités confiées aux baptisés et de communautés chrétiennes appelées à être adultes dans la foi, les prêtres ne sont pas au centre du dispositif. Ils sont envoyés auprès de plusieurs communautés chrétiennes pour les soutenir dans leur mission, assurer une présence sacramentelle et les aider à grandir dans la foi. Comme l'a demandé le concile Vatican II, ils sont prêtres « à la manière des apôtres ».

-Une Eglise solidaire au sein de l'Eglise universelle. Le diocèse de Poitiers consacre une part non négligeable de ses moyens financiers à une solidarité et à des échanges d'Eglise à Eglise. C'est le cas notamment par l'accueil de prêtres qui viennent pour un temps d'études en France. Actuellement, 10 prêtres originaires d'Afrique, Madagascar, Amérique latine et Pologne résident sur le diocèse et sont pris en charge pendant leurs études et leur séjour.

-Des villes qui évoluent. Au cours de l'année passée, les paroisses urbaines (Poitiers, Niort, Châtellerauld) se sont organisées en communautés locales. Cette évolution permet d'envisager sous d'autres modalités la répartition des prêtres. C'est ainsi que la ville de Niort a réfléchi à la meilleure façon de s'organiser pour répondre à sa mission dans les années à venir, compte-tenu des évolutions en cours. D'où le décret présenté dans la fiche 2.

Contact presse : Marc Taillebois - SEDICOM - 06 75 27 50 96

Fiche 2 - Décret instituant le nouveau territoire de Niort

DECRET

Mgr Albert ROUET, archevêque de Poitiers,

Après consultation du Conseil pastoral du secteur Guirande et Lambon,

Après consultation de l'Assemblée territoriale de Niort,

Après avis du Conseil de Mission du Pays niortais et du Conseil de Mission de Niort,

Après avoir entendu le Conseil presbytéral,

au sujet de l'organisation pastorale de la ville de Niort, et en application des Actes Synodaux *Serviteurs d'Évangile* n° 2221 et 2223,

décète :

- Les communautés locales de Saint-André, de Saint-Etienne et de Sainte-Pezenne constituent le secteur pastoral de la Source.
- Les communautés locales de Souché, de Saint-Vincent-de-Paul et de Saint-Hilaire constituent le secteur pastoral de Brèche-et-Lambon.
- Les communautés locales de Bessines, de Magné et de Saint-Liguairie constituent le secteur pastoral des Portes-du-Marais, nouvellement créé.
- Les communautés locales de Notre-Dame, de Saint-Florent et de Saint-Jean-Baptiste constituent le secteur pastoral Sèvre-Saint-Jean, nouvellement créé.
- Les communautés locales de Aiffres, Chauray et Vouillé constituent le secteur pastoral Guirande-et-Lambon.
- Ces cinq secteurs pastoraux forment le nouveau Territoire de Niort.

Ce décret entrera en application le 1^{er} septembre 2006. Il est pris pour trois ans *ad experimentum*.

Fait à Poitiers, le 4 juin 2006

Fête de la Pentecôte

*Par mandement,
Le Chancelier, Fr. Marc DEGRAEVE, op*

† Albert ROUET
Archevêque de Poitiers

Fiche 3 : Les nominations de prêtres par secteurs pastoraux

NOMINATIONS DANS L'ÉGLISE DE POITIERS

Par décision de Monseigneur Albert ROUET, Archevêque de Poitiers,

TERRITOIRES

Poitiers-ville

Secteur pastoral de Poitiers-Centre :

- Le Père **Armel de SAGAZAN**, coordinateur du secteur pastoral de Poitiers-Centre, est nommé prêtre des communautés locales de Saint-Jean-de-Montierneuf, de la cathédrale Saint-Pierre et de Sainte-Radegonde-Montbernage. Les Pères **Philippe DECANTER** et **Jean-Christophe BOUGOUIN**, nommés solidairement au secteur pastoral de Poitiers-Centre, apporteront leur collaboration à ces trois communautés locales.
- Le Père **Jean BERTHELOT**, (*fvm*), avec l'accord de ses supérieurs, est nommé solidairement au secteur pastoral de Poitiers-Centre. Il sera le prêtre de la communauté Notre-Dame du Rosaire (messe dominicale selon le rite latin de saint Pie V).
- Le Père **Patrice GOURRIER**, nommé solidairement au secteur de Poitiers-Centre, sera le prêtre de la communauté locale de Saint-Porchaire.

Secteur pastoral de Poitiers-Sud :

- Le Père **Joseph ROY**, à la retraite, apportera sa collaboration au secteur pastoral et à la Mission Ouvrière. Il résidera à la même adresse, quartier des Trois Cités.
- Le Père **André BROSSARD**, responsable du secteur pastoral, sera le prêtre des communautés locales de Saint-Cyprien et de Saint-Benoît.

Secteur pastoral de Poitiers-Ouest :

–Le Père **Pierre MAUBERGER** (*Poitiers-Centre*) est nommé aumônier de l'Institution de Larnay où il résidera. Il apportera sa collaboration au secteur pastoral.

Poitiers Péri-Urbain

Secteur pastoral de Poitiers-Nord :

- Le **Père André TALBOT**, enseignant au Centre Théologique de Poitiers et à la Faculté des Sciences Sociales et Economiques de l'Institut Catholique de Paris, est nommé responsable du secteur pastoral de Poitiers-Nord. Il résidera à Chasseneuil-du-Poitou.
- Les **PP. Manuel MAÏCAS** (*op*), **Marcel RIGOMMIER** et **Francis VATEL** participeront à la charge pastorale du secteur de Poitiers-Nord.

Secteur pastoral de Saint-Julien-l'Ars :

- Le **Père Jean-Marie RASAOMPARANY** (*ofm cap*), en mission d'études, apportera sa collaboration au secteur et résidera à Saint-Julien-l'Ars.

Poitiers-Rural

Secteur pastoral de Plaine-et-Gâtine :

- Le **Père Bernard CHATAIGNIER** reste à mi-temps au Service Diocésain de la Pastorale Catéchétique et du Catéchuménat. Il est nommé responsable du secteur pastoral de Plaine-et-Gâtine. Il résidera à Vouillé.
- Le **Père Pierre DUBRULLE** prend sa retraite. Il résidera à la même adresse et apportera sa collaboration au secteur pastoral.
-Le **Père Frédéric DACQUET** (*Bressuire-Ville*) participera à la charge pastorale du secteur Plaine-et-Gâtine. Il sera le prêtre des paroisses de Béruges et de Vouneuil-sous-Biard et de la communauté locale de Quinçay-La-Jarrie. Il résidera à La Jarrie.

Châtelleraut-Ville

-Le Père Roland de la VILLEMARQUE (*Niort-Ville*) est nommé au territoire de Châtelleraut. Il résidera au presbytère Saint Jean-Baptiste. Avec le Père Charles FAZILLEAU, il sera prêtre de la Communauté locale du Centre.

Châtelleraudais-Rural

Secteur pastoral de La Roche-Posay :

- **Le Père Jean-Pierre JAMMET** (*Châtelleraut*) est nommé responsable du secteur pastoral de La Roche-Posay où il résidera. Il sera le prêtre des trois Communautés locales de Barrou, La Roche-Posay et Chambon, Lésigny-sur-Creuse et Mairé.

Il reçoit une mission concernant le tourisme dans les vallées de l'est de la Vienne et une autre pour le pôle santé et thermalisme de La Roche-Posay.

Dans cette région touristique, le souci du diocèse est de porter plus fortement une attention pastorale pour les réalités du tourisme, mais aussi de pouvoir proposer une pastorale pour les personnes présentes pour des cures thermales ainsi que pour le personnel soignant qui réside sur place.

Civraisien

Secteur pastoral du Val-des-Sources :

-**Le Père Claude MOUSSOLO** (*Diocèse de Pointe-Noire*), avec l'accord de son évêque, est nommé responsable du secteur pastoral du Val-des-Sources. Il résidera à Gençay. Il collaborera à la pastorale des jeunes du territoire avec le responsable du territoire et la commission-jeunes.

Dans le cadre du jumelage entre le diocèse de Poitiers et le diocèse de Conakry, le Père André Camara rejoint son pays et le Père Raymond Michaud revient sur le Poitou où il est nommé comme responsable du secteur pastoral des Hauts de Gâtine à Vasles. En remplacement du Père André Camara arrive le Père Claude Moussolo.

Niort

Secteur pastoral de La Source :

- Le Père **Guy de LAUZON** est nommé responsable du secteur pastoral de La Source. Le Père **Michel CHAMBRAGNE** participera à la charge pastorale du secteur.

Secteur pastoral Brèche-et-Lambon :

- Le Père **Philippe GENTY** est nommé responsable du secteur pastoral de Brèche-et-Lambon. Le Père **Michel MOUSSESI** (*Diocèse de Nkayi*), en mission d'études, apportera sa collaboration.

Secteur pastoral des Portes-du-Marais :

- Le Père **Jean-Luc VOILLOT** (*osb*), avec l'accord de ses supérieurs, est nommé responsable du secteur pastoral des Portes-du-Marais. Il résidera à Saint-Liguair.

Secteur pastoral Sèvre-Saint-Jean :

- Le Père **Jacques BRECHOIRE** est nommé responsable du secteur pastoral Sèvre-Saint-Jean. Il résidera à Notre-Dame. Le Père **Michel ROY** participera à la charge pastorale du secteur.

Gâtine

Secteur de Parthenay :

- Le Père **André GABORIT** (*Vasles*) est nommé à Amailloux où il résidera. Il participera à la charge pastorale du territoire de Gâtine.

Secteur des Hauts-de-Gâtine :

- Le Père **Raymond MICHAUD** (*Gençay*) est nommé responsable du secteur pastoral des Hauts-de-Gâtine. Il résidera à Vasles.

Contact presse : Marc Taillebois - SEDICOM - 06 75 27 50 96

Fiche 4 : Les nominations dans les services et mouvements

SERVICES DIOCÉSAINS

- A partir du 1^{er} septembre 2006, l'équipe du **Centre Théologique** est ainsi constituée :

Responsable : **Monsieur Eric BOONE**
Prêtre : **Père André TALBOT**
Membres : **Père Yves-Marie BLANCHARD**
 Père Jean-Christophe BOUGOUIN
 Père Jacques BRECHOIRE
 Père Robert NEAU
 M^{lle} Stéphanie BABAULT
 M. Pierre BOUTIN

-Madame **Michelle BERTHOME** est nommée responsable du Service Diocésain de Pastorale Catéchétique et du Catéchuménat.

Le service de la catéchèse et le centre théologique sont confiés à deux laïcs ministères reconnus, du fait de leur compétence et de l'expérience acquise dans ces services. Ils prennent le relais des Pères André Talbot et Bernard Châtaignier, avec lesquels ils poursuivent une collaboration.

-Le **Père Guy BIENAIME** (*Niort*) est nommé aumônier de la Polyclinique de Poitiers et de la clinique Saint-Charles.

-Le **Père Jean-Christophe BOUGOUIN** (*Centre Théologique*) est nommé responsable de la formation permanente des prêtres.

-Le **Père Jacques POIDEVINEAU** est nommé à l'équipe diocésaine d'aumônerie des Gens du Voyage.

-Madame **Marie-Laure CHENEBAULT**, après agrément de Monsieur le Recteur, est nommée responsable de l'Aumônerie Catholique du Collège du « Jardin des Plantes » de Poitiers.

MOUVEMENT

- Le **Père Claude MOUSSOLO** est nommé aumônier diocésain du Mouvement Eucharistique des Jeunes (MEJ).

Fiche 5 - Remerciements aux prêtres quittant une charge pastorale

LE DIOCÈSE EXPRIME SA GRATITUDE

–Au Père André CAMARA qui repart dans son diocèse (*Conakry*) après trois années de service à Gençay (*Secteur du Val-des-Sources*).

–Au Père Francis CANTET (*Secteur Plaine-et-Gâtine*) qui prend sa retraite. Il résidera à Scorbé-Clairvaux.

–Au Père Fernand LE DELAISIR (*La Roche-Posay*) qui prend sa retraite. Il résidera à Voultegon.

–Au Père Maurice DUVERT (*Vouillé*) qui prend sa retraite. Il résidera à la Maison de Retraite des Prêtres à Poitiers.

- Au Père Jean METAYER (*Voultegon – Saint-Clémentin*) qui a pris sa retraite. Il réside à la Maison de Retraite de Nueil-Les-Aubiers.

Et dans les prochaines semaines ...

-Le dimanche 25 juin prochain, Mgr Albert Rouet ordonnera Louis de Villoutreys au ministère presbytéral en la cathédrale St Pierre de Poitiers à 15 h 30.

-A l'automne, deux diacres seront ordonnés à Poitiers et un diacre sera ordonné à Montmorillon.

-Fin juin et début septembre, d'autres nominations seront publiées dans la revue Eglise en Poitou.

Contact presse : Marc Taillebois - SEDICOM - 06 75 27 50 96

Annexe

Extraits des Actes Synodaux « *Serviteurs d'Évangile* »

2221- L'organisation pastorale du territoire se veut au service de la mission, au plus près de la vie des hommes. Elle cherche à favoriser la communion entre les différents groupes chrétiens et témoigne de responsabilités diversifiées entre laïcs, diacres et prêtres. Cette organisation pastorale s'est progressivement développée suite à la recherche diocésaine des années 1983-1985. Le chapitre 8 de *Routes d'Évangile* lui est entièrement consacré. La création des communautés locales et la transformation des zones pastorales en territoires constituent les deux étapes les plus récentes de son évolution.

2223- Les secteurs pastoraux ont été définis en 1986 et constituent l'unité pastorale de base (*RE n° 811*). Le secteur est le premier lieu où l'Église apparaît comme communion, c'est-à-dire comme union de communautés différentes, pour la mission. C'est le niveau où s'élaborent les impulsions pastorales, sous la responsabilité de l'équipe d'animation pastorale (EAP). C'est là que se définit le projet pastoral de façon à préciser les priorités retenues pour une durée donnée, dans le cadre des orientations territoriales et diocésaines, en tenant compte des réalités locales. Le renouvellement du conseil pastoral de secteur est une occasion privilégiée pour procéder à l'évaluation du projet pastoral et à son actualisation. Le conseil pastoral de secteur (CPS) est responsable de la mise en œuvre du projet pastoral. Il doit promouvoir un mouvement de va-et-vient entre ce que fait le secteur et ce qu'accomplissent les communautés locales.